

et honorable, tandis qu'en aucun pays du monde on peut se chauffer à si bas prix.

Voilà des faits qu'un sophisme ne pourra détruire et qui démontrent clairement ce que vaut la protection.

Ce n'est pas le seul avantage que le pays a retiré de cette taxe. L'industrie de la préparation du cuir pris des développements proportionnés à l'importance qu'obtenait la fabrication des chaussures.

Des tanneries considérables ont été érigées. Elles donnent de l'ouvrage à de nombreux ouvriers, tandis que la nécessité de construire des usines, d'habiller, de nourrir et d'abriter cette population, fournit du travail au maçon, au charpentier, au tailleur, à l'ingénieur et augmente la demande des produits agricoles. (Réforme du tarif Canadien.)

Voilà des choses que l'on regardait jadis comme si belles chez les

rouges, qu'on a pris la peine d'en faire un livre. Aujourd'hui, M. Beausoleil ne parle plus de protection, pas plus que M. David. Ils ont été protégés eux mêmes à raison, l'un, de \$8,000, et l'autre de \$2,000 par année, et cela leur suffit. MM. Jetté et Prévost ne préchent pas non plus la protection de nos industries, depuis qu'ils s'attendent l'un et l'autre à être protégés par des places de juges et des salaires de cinq mille piastres. Après cela, que l'industrie agricole et l'industrie manufacturière s'arrangent. "Quand le roi Auguste, avait bu, ses courtisans disaient que la Pologne devait être ivre."

VII.—LA PROTECTION N'Augmente PAS LES PRIX.

C'est maintenant aux électeurs à décider si nous ne devons pas avoir la protection en passant sur le corps d'un gouvernement qui nous trahit de la sorte.

Mais, dit-on, pour avoir la protection, il faut élever les droits et en élevant les droits on forcera le peuple à payer plus cher.

Entendons-nous bien. Peut-on dire qu'on paie plus cher à une personne, quand cette personne n'exige que le même montant. Or le gouvernement veut avoir \$12,000,000 pour les douanes comme avant et rien de plus et chose remarquable, ce qui crée l'avantage sur le système d'aujourd'hui, c'est qu'il collectera ce montant sur les gens riches, parceque ce sera les articles de luxe seulement qui seront importés. Les objets ordinaires qui servent aujourd'hui à la masse du peuple seront imposés, c'est vrai; mais ils sont taxés précisément pour qu'ils ne viennent pas dans le pays. Prenons le coton par

exemple. Supposez qu'on le paie aujourd'hui 10 centins la verge. On en fait venir de l'Angleterre et des Etats-Unis pour SEPT MILLIONS de piastres. Comme nous pouvons fabriquer ce coton dans le pays, nous imposons une nouvelle taxe de 15½ par 100 c'est-à-dire un centin et demi par verge. Cela ne veut pas dire que les fabricants du Canada le vendront 11½ centins la verge. Aujourd'hui, ils sont écrasés par les Américains et les Anglais qui lorsqu'ils ont un surplus d'articles, l'envoient en Canada. Quand les étrangers auront un centin et demi par verge, à ajouter, ils ne pourront plus faire opposition à nos fabricants. Si nos fabricants canadiens commettaient la folie d'élever le prix de leur coton à 11½, ils perdraient du coup la protection qu'on leur donne puisqu'alors les étrangers pourraient revenir vendre leurs produits au même prix qu'eux. La protection est un mur qu'on ferait